

M. Benjamin BODSON
Conseiller communal
Avenue Blondin 20, bte 71
B-4000 LIEGE

Liège, le 23 juin 2020

M. Willy DEMEYER
Bourgmestre de la Ville de Liège
Hôtel de Ville
Place du Marché, 2
B-4000 LIEGE

Objet : Interpellation – Situation du quartier Sainte-Marguerite

Cher Monsieur le Bourgmestre,

"Cela fait des années que j'habite le quartier et je n'ai qu'une seule hâte : le quitter !" "Les zonards hurlent du soir au matin." "Si nous avons le malheur de demander moins de bruit, nous nous faisons menacer, intimider." "La vie de femme est compliquée dans ce quartier. Impossible de le traverser à certaines heures sans se faire importuner, insulter si je répons par la négative, suivie parfois." "Aujourd'hui, plus question de laisser les enfants aller jouer sur la plaine de jeux ; les bancs sont occupés H24 par les dealers." "En voyant [ma fille] accélérer le pas, longer les murs et marcher la tête basse, je me suis promise que c'était la dernière fois qu'elle m'accompagnerait rue Sainte-Marguerite." "Comment puis-je expliquer cela à mes enfants tout en leur inculquant la valeur du respect ?" "On accepte tout à Liège. On a l'impression que plus c'est illicite et incivique, moins c'est punissable." "Nous avons tous droit à la sécurité et à vivre dans une société respectant les règles. Je demande aux responsables de nous garantir cette sécurité et de rétablir une société digne de l'humain."

Ce ne sont ici que quelques extraits des très nombreux témoignages d'habitant-e-s du quartier Sainte-Marguerite que nous recevons chaque jour depuis le 17 juin dernier, et recevrons jusqu'au 31 juillet. Pour être impliqué dans une école du quartier, je ne peux, personnellement, qu'abonder dans leur sens. Aux dires de l'initiateur de ces envois, très peu d'entre nous ont pris la peine de réagir à ces envois, qui font pourtant état d'une situation intolérable.

Monsieur le Bourgmestre, quelle(s) mesure(s) prenez-vous ou comptez-vous prendre pour assurer aux riverain-e-s du quartier un cadre de vie serein, sous tous ses aspects ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement,

Benjamin Bodson